

**CONCOURS SUR ÉPREUVES D'ADMISSION
DANS LE CORPS DES OFFICIERS DE LA
GENDARMERIE NATIONALE**

ouvert aux candidats titulaires d'un diplôme ou titre conférant le grade de master ou d'un diplôme ou titre homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles au niveau I

ouvert aux fonctionnaires civils de l'État, des collectivités territoriales, d'un établissement public ou d'un organisme international comptant au moins cinq ans de service dans un corps de catégorie A ou assimilé

**- OG UNIV -
- OG CAT. A -**

SESSION 2019

ÉPREUVE DE CULTURE GÉNÉRALE

(Durée : 05 heures – Coefficient : 5 - Note éliminatoire < 5/20)

Doit-on attendre de l'Etat qu'il protège le citoyen de tous les risques ?